

**FORMULAIRE
FORMULE 27D**

DÉFENSE RECONVENTIONNELLE

(Cour; N° du dossier; Intitulé de l'instance)

**DÉFENSE RECONVENTIONNELLE
(FORMULE 27D)**

1. Le demandeur (*ou* la partie ajoutée par reconvention) admet les allégations contenues dans les paragraphes de la demande reconventionnelle.
2. Le demandeur (*ou* la partie ajoutée par reconvention) nie les allégations contenues dans les paragraphes de la demande reconventionnelle.
3. Le demandeur (*ou* la partie ajoutée par reconvention) affirme n'avoir aucune connaissance des faits allégués aux paragraphes de la demande reconventionnelle.
4. Le demandeur (*ou* la partie ajoutée par reconvention) déclare:

Énoncer de façon concise dans des paragraphes numérotés et distincts les faits déterminants sur lesquels est fondée la défense reconventionnelle.

La partie ajoutée par reconvention a l'intention d'utiliser la langue

FAIT à le 19.

.....
Avocat du demandeur (*ou* de
la partie ajoutée par reconvention)

(Si la plaidoirie émane de la partie ajoutée par reconvention)

Nom de l'avocat de la partie ajoutée par reconvention:

Raison sociale (*s'il y a lieu*):

Adresse professionnelle:

ou, si la partie ajoutée par reconvention n'est pas représentée par un avocat:

Nom de la partie ajoutée par reconvention:

Adresse aux fins de signification au Nouveau-Brunswick: